Découvrons Notre commune

N°2 - DE JUILLET À NOVEMBRE 2020



La Roquette sur Var & Le Baus-Roux

WWW.LAROQUETTESURVAR.FR



Entreprise Richez Olivier

Rénovation - Isolation
Couverture - Charpente - Zinguerie

06670 Levens

olivier.richez@live.fr

06 10 04 15 10
04 93 76 17 42

Entreprise

Lancien

MACONNERIE GENERALE - SECOND ŒUVRE - RENOVATION

Port. : 06 33 46 43 67

Secrétariat/Comptabilité : 06 69 22 13 16
Mail : entreprise-lancien@orange.fr
N° siret : 531 633 451 00012



Chères Roquettanes, Chers Roquettans,

Doucement, l'été s'en va. L'été d'une année 2020 qui marquera durablement les esprits. Le virus est toujours présent malgré nos efforts. Il exige de notre part à tous une vigilance accrue. C'est pourquoi je vous renouvelle ma demande de bien respecter les gestes barrières et le port du masque dans les lieux publics fermés. C'est important.

Sachez que malgré les circonstances, toute notre équipe a travaillé d'arrache-pied, et que c'est à contrecoeur que j'ai parfois dû prendre les décisions difficiles qui s'imposaient, dans l'interêt de tous et surtout des plus vulnérables d'entre nous. Et si les manifestations estivales en ont hélas déjà fait les frais, les évolutions sanitaires actuelles nous imposent de continuer dans cette voie.

Ainsi, la traditionnelle sortie de noël avec les anciens est reportée. Je le regrette, mais à ce jour, la prudence nous dicte de ne pas nous rassembler à plus de dix, à fortiori dans un lieu clos. Ce n'est que partie remise !

Après six mois environ d'interruption, nos enfants ont retrouvé, avec joie le chemin de l'école le 1er Septembre. L' équipe pédagogique est enthousiaste, et nous avons tout mis en oeuvre à leurs cotés pour que l'année soit une belle et studieuse réussite.

Depuis notre installation le 23 mai 2020, malgré les obstacles, nous n'avons rien lâché. Grâce à votre solidarité et votre confiance, nous avons su trouver les ressources pour mener de front de nombreuses actions dont vous trouverez les détails dans ces pages. Ce bulletin municipal est là pour ça : Retracer les derniers événements marquants de notre commune, et temoigner encore une fois de la force des liens qui nous rassemblent. La vie continue ...

Votre dévouée
Nicole Labbe

Actions Initiées

Voici les actions que nous, équipe municipale, avons entrepris depuis notre mise en place le 23 Mai (c'est à dire en 4 mois)

- Problème des chats : Mise en relation entre la Curatelle, la « soigneuse » et l'association qui a géré la castration
- Débroussaillage du terrain de La Colle
- Débroussaillage des rues du village
- Élagage de l'olivier de La Colle
- Recherche de solution et accompagnement des habitants dans des dossiers litigieux concernant leur construction (3 dossiers)
- Pour tous les nouveaux dossiers, nous avons changé d'avocat et de notaire
- Rencontre avec 2 propriétaires pour l'acquisition de leurs terrains.
- Nettoyage des tags
- Fin des travaux à l'école des 4 Vents (bâche cour Haute, couverture de la cour basse + sécurisation)
- À l'école PONT CHARLES ALBERT sécurisation de toute l'école, brise vue, barres de sécurité aux fenêtres, nettoyage de la cave.
- Panneau d'interdiction au plus de 3,5 T (au village)
- Interdiction aux 5 T (route du Moulestre)
- remise en fonction de l'arrosage automatique du jardin au Baus-Roux
- Deuxième numéro de « DECOUVRONS NOTRE COMMUNE ».
- Toilettes communales à BAUS-ROUX (devis signé).
- Rencontre Métropole, propriétaires, Mairie pour régler les problèmes d'eaux pluviales (nombre de dossiers 3).
- Travaux, suivi, information sur la Fibre
- Toit de la cave communale remis en l'état
- Achat de 3 ordinateurs (secrétaires et maîtresse).
- Remplacement de 2 fenêtres au local de peinture.
- Réfection des fenêtres de la Mairie, de la bibliothèque et de la salle de cathéchisme.

Vos interlocuteurs au hameau



Robert AGOSTINI
Baus-Roux



Joel CASANI
La cité Baudouin



Nadine FRULEUX
Baus-Roux



Christian GEAI
Les Marroniers



Joelle LANCIEN
Baus-Roux



Stéphane RULLO
Place du 8 mai



Rachid SIAD
La Parisienne

Sommaire

Fêtes et Cérémonies **p4**
Fêtes de la StPierre/StPaul, 14 juillet,
Journée des présidents OCBR,
29 Août Soirée des Estivales

Actualités **p8**
Compte rendu conseils municipaux,
conseil de classe.

Spéciale **p10**
Chasseurs/Débroussaillage

Travaux **p13**
Écoles, la fibre

Initiatives Citoyennes **p14**
Boîte à Livres, paysagiste potager, sable boules

Associations **p17**
1p (cercle, APE)

Ras le bol **p18**
Encombrants, déjections canines

Rentrée **p20**

Vie civile **p20**

En images **p20**
Ste Rosalie, St Antonin

Direction de la Publication :
Nicole Labbe, Maire, Conseillère métropolitaine
Rédaction : Windy Petit,
Première-Adjointe au Maire, Déléguée à la Communication et à l'écologie.
Jean-Marie Meier conseiller municipal
Avec l'aimable participation des Elus, des Responsables des Associations de la Roquette-sur-Var
Crédit photo : Mairie de la Roquette-sur-Var, Associations et Ecoles.
Impression : Fac Imprimeur
R.C.S. 341 833 416 – NICE

Fête patronale de saint Pierre et Paul

Dimanche 28 juin 2020.

Vous étiez nombreux au rendez-vous de la fête patronale organisée en collaboration avec le comité des fêtes et les Fifres.

Malgré un contexte qui reste compliqué, nous avons pu faire vivre les traditions de notre belle commune. La mairie tient à remercier tous les participants et particulièrement M. Hervé Paul, maire de St Martin du var pour sa présence amicale.













Les célébrations du 14 juillet

ont eu lieu, comme chaque année, au Baus-Roux. Sous l'égide de notre maire, Mme Nicole Labbe et de son Conseil Municipal.











Les cérémonies officielles se sont déroulées en présence de Mr Jean-François Campana, conseiller Communes du Littoral et du Moyen-Pays, de Mme Caroline Migliore, Conseillère départementale, de Mr Hervé Paul, maire de Saint Martin du Var, Anaïs Tosel Maire de Falicon, du capitaine Hervé Blanc, commandant des gendarmeries de Carros et Saint Martin du Var, du capitaine SPANO des sapeurs-pompiers de Plan du Var..







La fête s'est poursuivie ensuite en musique. La mairie tient à remercier tous les participants ainsi que le comité des fêtes du Baus Roux. Un grand merci au Conseil Départemental pour nous avoir offert ces deux soirées exceptionnelles :
Le 14 juillet au hameau avec le groupe"Jazz New Orleans Project"







Le 29 aout en l'église du Village, nous avons pu accueillir le quatuor : les Manoush Swingsons.

Journée des présidents OCBR

Le 26 juillet l'Omnisport Club du Baus-Roux a rendu hommage aux anciens présidents Michel Casani et Jean-Marc Agostini.








Compte rendu conseils municipaux

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 9 JUILLET 2020

Ordre du jour :
Vu les conditions sanitaires liées au COVID19 à respecter, les élus décident à l'unanimité de tenir la séance du Conseil municipal à huis-clos.

A l'unanimité des élus, approbation de la séance du précédent conseil municipal du 29 mai 2020.

I. a) VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 :
b) Affectation du Résultat 2019 :
Résultat de clôture de 2019 : 83.997,24 €
L'affectation du résultat est réparti entre :
La section de fonctionnement : 30.055,52 € (R002)
Et la section d'investissement au 1068 pour 53.941,72 €
Adopté à l'unanimité

Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses pour un montant total
de 1.007.226,50 €
Réparti en fonctionnement pour : 799.164,25 €
Et en investissement pour : 208.062,25 €

La section de fonctionnement fait apparaître un autofinancement de 20.000,00 € qui sera reporté en investissement.

Le résultat de 2019 est en partie affecté en recettes de fonctionnement pour 30.055,52 € (R002)

La section d'investissement fait apparaître la somme de 81.788,05 € (R001 : solde d'exécution reporté).

L'affectation d'une partie du résultat 2019 en investissement à l'article 1068 pour 53.941,72 € et le virement de la section de fonctionnement pour 20.000,00 €.

Le montant des dépenses d'équipement s'élève à 165.401,55 €.

c) Vote des subventions :
Total des subventions : 21.400 €.
Adopté à l'unanimité.

II. DESIGNATION DES MEMBRES POUR DIFFERENTES COMMISSIONS ;
Commission de contrôle : A l'unanimité des élus, Christian GEAI reste délégué.

CCID -Commission communale des impôts directs : Une liste de 23 personnes sera proposée aux impôts. **Accord à l'unanimité.**

Désignation d'un correspondant défense : à l'unanimité des élus, Dominique Mésiano est élu « correspondant défense ».

III. METROPOLE NICE COTE D'AZUR :
Approbation à l'unanimité des élus du rapport 2019 de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées).

IV.PERSONNEL :
attribution d'une prime exceptionnelle liée au Covid19 pour le personnel ayant travaillé pendant la crise sanitaire et ayant assuré la continuité des services durant le confinement. (maximum de 1000 €). **Approuvé à l'unanimité des élus.**

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 10 JUILLET 2020

Ordre du jour :
Vu les conditions sanitaires liées au COVID19 à respecter, à l'unanimité des élus la séance du Conseil municipal se tiendra à huis-clos.
Approbation à l'unanimité de la séance du précédent conseil municipal du 9 juillet 2020.

I. ELECTIONS DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS POUR LES ELECTIONS SENATORIALES :

Après avoir procédé au vote à bulletin secret des délégués, les titulaires et suppléants ont été élus à l'unanimité des présents :



Délégués titulaires :

- Madame Nicole LABBE
- Monsieur Dominique MESIANO
- Madame Nadine FRULEUX

Ils ont déclaré accepter le mandat.

Déléguées suppléantes :

- Madame Windy PETIT
- Madame Joëlle LANCIEN
- Madame Marie-Thérèse DUPORTAIL

Elles ont déclaré accepter le mandat.

Subventions

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
PARTICIPATION COMMUNALE	AMICALE DES POMPIERS PLAN DU VAR	Association	350,00
ORGANISATION DES MANIFESTATIONS	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Association	350,00
SORTIES PEDAGOGIQUES ENFANTS DE L'ECOLE	APE ECOLE DES 4 VENTS	Association	1 000,00
ACHAT MOBILIER/ MATERIEL	ASSOC CERCLE DEMOCRATIQUE	Association	1 000,00
ACHAT MATERIEL DE SPORT	ASSOC ISSA KYOKUSHIN SCHOOL	Association	1 500,00
PARTICIPATION COMMUNALE	ASSOCIATION DES PETITS ROQUETTANS	Association	1 500,00
ACHAT DE MATERIEL SPECIFIQUE	ASSOCIATION ESCALE	Association	250,00
PARTICIPATION COMMUNALE	ASSOCIATION SPORTIVE ST MARTIN	Association	300,00
PARTICIPATION COMMUNALE	BANQUE ALIMENTAIRE DES AM	Association	300,00
PARTICIPATION COMMUNALE	BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	Association	1 000,00
RENCONTRES, REPAS, SORTIES	CLUB DU 3 AGE SPIRIDION GRIMA	Commune	1 000,00
PARTICIPATION COMMUNA LE	COLLEGE L.BREA ST MARTIN DU VAR	Etat	200,00
PARTICIPATION POUR ENFANTS ROQUETTANS	COLLEGE L.BREA STMARTIN DU VAR	Etat	400,00
FESTIVITES, FETES PATRONALES ET NATIONALES	COMITE DES FETES BAUS-ROUX	Commune	1 000,00
FESTIVITES FETES PATRONALES ET NATIONALES	COMITE DES FETES LA ROQUETTE SUR VAR	Commune	1 000,00
DIVERS TRAVAUX DU MOULIN	COOPERATIVE OLEICOLE	Association	6 000,00
SOUTIEN POUR DIVERSES ACTIVITES DES CLUBS	OCCE FOYER COOPERATIF COLLEGE	Département	250,00
ORGANISATION, CONCOURS, SOUTIEN ACTIVITES	OMNISPORTS CLUB BAUS-ROUX	Association	2 000,00
PARTICIPATION COMMUNALE	ROC ET TAN REVENT	Association	1 000,00
SUBVENTION COMMUNALE	STE DE CHASSE LA ROQUETTE VAR	Association	1 000,00

LE CLUB DE CHASSE EN ACTION





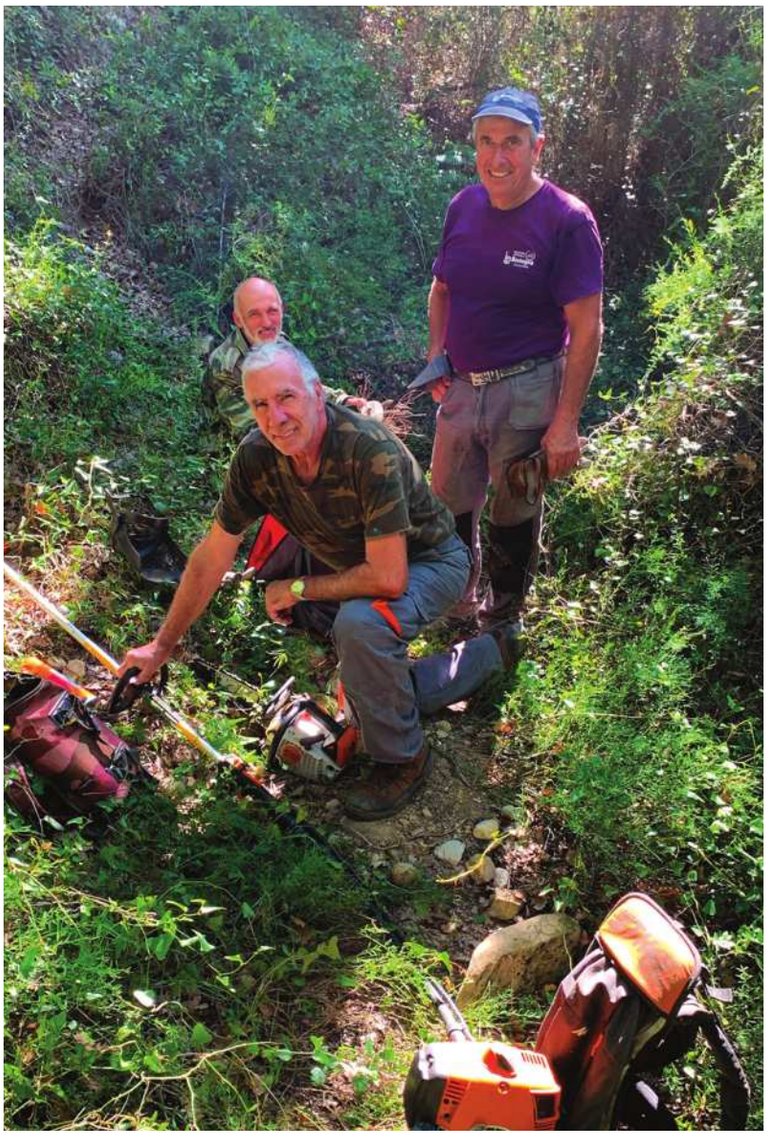
Cette année encore, malgré le contexte sanitaire difficile, tous les chasseurs de la commune ont tenu à répondre présent à l'appel de la nature. Sous l'impulsion du président Monsieur Stéphane Garnero, ils se sont à nouveau distingués par leur altruisme et leur sens de la communauté.

Alors que la rentrée approche et que les préparatifs sont retardés par la vague de Covid-19, les chasseurs ont pris les choses en main afin de contribuer à l'effort général. Depuis le 8 mars, leur amour du terroir les a une fois de plus emmené sur les sentiers de la commune qu'ils connaissent si bien, et on a pu les voir nombreux remettre en etat ces chemins si typiques de notre paysage local. Un grand service rendu à la communauté, pour le plaisir de tous.
C'est pour ces raisons que notre maire et son conseil municipal ont décidé d'augmenter leur subvention.

Bravo de la part de nous tous !









06 84 21 81 88
https://sud-agro.com/cloture-electrique/



Au Village

La bâche de l'école des 4 vents
a été posée pour la rentrée.



Couverture de la Cour Basse :
peinture des ferronneries



Au Hameau

Pose du Brise-vue à l'école communale
de Baus-Roux.









Débroussaillage de La Colle

L'élagage
de l'Olivier du
rond-point
de La Colle



INFORMATION SUR L'INSTALLATION DE LA FIBRE

AU HAMEAU DU BAUS-ROUX ET AU VILLAGE DE LA ROQUETTE SUR VAR

Suite à une réunion que nous avons eue à la Mairie avec les responsables d'Orange, nous sommes en mesure de vous donner de plus amples renseignements concernant l'installation de celle-ci.

L'INSTALLATION SE FERA EN TROIS PHASES DISTINCTES :

1ère PHASE : les armoires comme vous avez pu le constater ont été installées : celle du village à coté de l'arrêt bus, celle du Baus Roux au début de la rue des Marronniers.
Elles sont en court de mise en fonction, il faudra attendre un délai de trois mois avant qu'elles puissent être fonctionnelles ; c'est-à-dire janvier février 2021 ;

2ème PHASE : elle consistera à installer des boitiers de connexion soit sur les poteaux Enedis, lorsque c'est possible par lot de 6 à 8 maisons, soit sur une colonne pour les immeubles de plus de 4 logements.

CEPENDANT, pour que les boitiers puissent être installés, il faudra impérativement qu'une convention soit signée entre Orange et le syndic de l'immeuble, ou du lotissement, à défaut avec une personne désignée responsable par l'ensemble des propriétaires.

3ème PHASE : lorsque tous les boitiers seront installés, il appartiendra à chacun d'entre vous de faire une demande d'abonnement soit à Orange, ou tout autre opérateur de votre choix.

IL FAUT SAVOIR : le coût des trois phases d'installation de la fibre est à la charge d'Orange, (armoires, boitiers, installation éventuelle de poteaux, colonnes, raccordement), seul, l'abonnement sera à la charge de chacun d'entre vous. *Cet abonnement remplacera votre abonnement actuel à l'ADSL et pourra être souscrit auprès du FAI (fournisseur d'accès internet) de votre choix : orange, SFR, Free, Bouygues.....même si c'est Orange qui est en charge de la mise en place du réseau.*

La connexion se fera au fur et à mesure de l'installation des boitiers, les premiers seront probablement installés entre Mai et Juin 2021 (sauf imprévu à lire ci-dessous) .

Il faudra attendre approximativement 2023 /2024 pour que tous les habitants de la Roquette sur Var soient connectés.

Orange n'est actuellement pas en mesure de nous préciser quelles seront les zones qui seront installées en premier,
Cela dépendra de plusieurs facteurs :
- difficulté d'accès aux poteaux installés sur un terrain privé, donc autorisation nécessaire du propriétaire
- refus de l'installation de la fibre par un propriétaire ce qui entraînerait une coupure nette du réseau et empêcherait les maisons situées *en aval* d'avoir accès à la fibre. *(Il faut savoir que le refus d'installation du nouveau réseau entrainera à terme l'impossibilité d'accès pour tout téléphone fixe puisque Orange procèdera au démontage de l'ancien réseau téléphonique, une fois effectuées toutes les connexions au nouveau réseau fibre.)*
- l'obligation d'installer de nouveaux poteaux ce qui retarderait l'installation des boitiers.

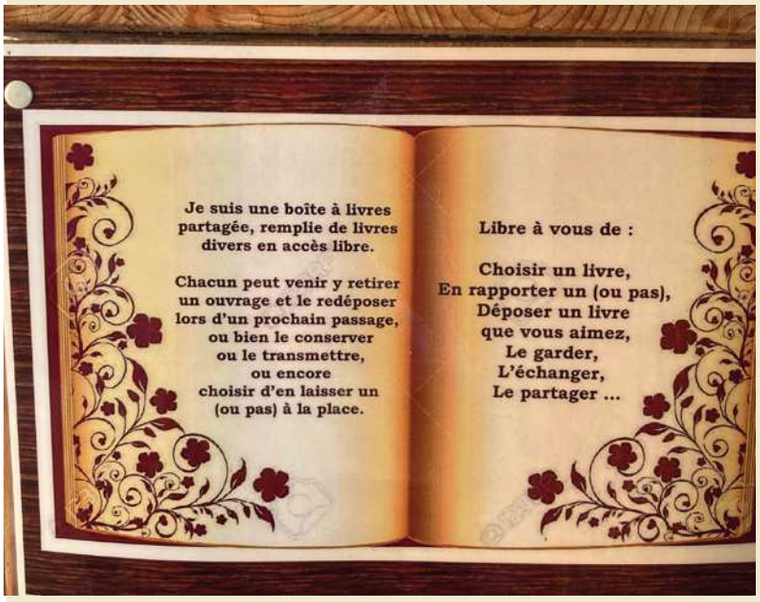
Voilà résumées les informations que nous pouvions vous donner pour l'instant , nous restons bien évidemment à votre écoute pour d'éventuelles précisions.
Vous pouvez également vous inscrire sur "réseaux.orange.fr" afin de suivre l'évolution de l'installation.

Boîte à Livres

Partageons nos lectures

Il y a un an, notre bibliothécaire avait mis en place ces deux boîtes à don de Livres. Nous avons pu constater un réel engouement pour cette idée. Grâce à cela, nos livres trouvent de nouveaux acquéreurs, l'échange et le don sont facilités, nous achetons moins.

C'est un grand service pour la planète.
Hâte de voir si cette initiative fera des petits sur notre commune.







Paysagiste potager

Un paysagiste citoyen sème ses graines au village !

Peut-être l'aurez-vous remarqué, mais depuis quelques temps apparaissent de-ci de-là des plantes potagères plantées à l'envie. Après une petite enquête, il s'avère que M. Bianchi Bernard, aujourd'hui à la retraite, s'est lancé dans cette magnifique initiative citoyenne et gratifie spontanement les jardinières de la commune de plans de tomates, courgettes, melons ainsi que de diverses herbes aromatiques. Un message qui parle à tous de générosité, de partage, des bienfaits de la nature et d'une résilience alimentaire possible et souhaitable. Une « bouteille à la terre » pour un avenir local désirable.







Une partie de pétanque, ça fait plaisir !

Au coeur du mois de juillet, alors que la compétition se déchaînait sur le clos de boules de La Roquette, un constat devait être fait, la surface n'était plus à la hauteur des enjeux de ces soirées estivales si chères à nos coeurs. Usé par des années de pointages stratégiques et de tirs de précision, il était grand temps de redonner à cet espace convivial et transgénérationnel, une nouvelle jeunesse.

Qu'à cela ne tienne ! Alors que la petite troupe des habitués se portait volontaire.

Toujours prêt à donner la main, Philippe Bruschi livrait un sable blond de la meilleure qualité. Ainsi, les 5 tonnes de sable déversées, on a pu voir Claude, Dominique, Christian, râteaux et pelles en main, s'affairer, car il fallait que tout soit prêt le soir même. Après un dernier coup de dameuse par le jeune Enzo, c'est mission accomplie !







Félicitations à toute l'équipe !



TOUR DE FRANCE

Malgré la pluie, la fête était au rendez-vous à la Colle ce 29 Aout : Les enfants ont beaucoup apprécié les cadeaux de la Caravane du Tour et nous avons soutenu les coureurs en musique avec les fifres.







INFO

La coopérative oléicole est heureuse d'annoncer la réouverture du moulin courant novembre .
Pourtousrenseignements, contacter M. Christophe Blanc au 06 03 06 38 11

PHILIPPE BRUSCHI
TERRASSEMENT
VOIRIE RÉSEAUX DIVERS
GÉNIE CIVIL
EXCAVTEC
TRAVAUX PUBLICS
06 03 08 18 90
MAIL: EXCAVTEC@ORANGE.FR
GOOGLE+ FACEBOOK
06670 - LA ROQUETTE SUR VAR

Association Des Parents d'Elèves De l'Ecole des 4 vents

Qui sommes-nous ?

Un Groupe de Parents Bénévoles.

Nôtre rôle ?

Promouvoir le bien-être des enfants au sein de l'école et lors des festivités.

Comment ?

- En participant à la vie de l'école
- En organisant des Festivités
- En facilitant la relation Parents/Equipe enseignante.
- En facilitant la relation Parents / Equipe du Périscolaire

Financement ?

- Subventions Département / Mairie
- Cotisations des Parents
- Dons

Nos actions* à l'Ecole

- Achat de Matériel.

- livres scolaires (math, français)
- rétroprojecteur
- Peintures (périscolaire)

- Participation à la sortie de fin d'année.
- Astrorama à Eze
- Parc des loups
- Musée océanographique Monaco

- Participation au financement du matériel Pédagogique. Versement en moyenne de 510€ (10€/enfant/an)
- Financer des intervenants extérieurs pour des activités. - auteurs de livres pour enfants - - décoration florale de Noel

Nos actions * en Dehors de l'Ecole

LES FESTIVITÉS :

- HALLOWEEN : parade de monstres dans le village.
- NOEL avec Chants de Noel, ventes de chocolats, marché de noël, visite du Père noël.
- CARNAVAL, participation avec le Comité des fêtes.
- PAQUES : distribution de chocolats
- KERMESSE :

- Spectacles, jeux (structures gonflables, tombola, Repas musical (DJ)
- Cadeaux à tous les CM2 pour leur départ en 6 -ème (bon d'achat 50€)
- Cadeaux à chaque personnel des équipes enseignantes et périscolaire

L'APE n'est Composée que de Bénévoles C'est pourquoi lors de nos Festivités nous aurions besoin de votre bonne volonté.

Article rédigé par l'A.P.E

**déjà réalisées les années précédentes*



Le CERCLE

Après autorisation de la préfecture, les roquettans ont pu se rassembler à nouveau le samedi soir. L'association du cercle a pris ses quartiers d'été. Quelle joie de pouvoir partager ce moment ensemble.





A PROPOS DE PROPRETE ...

LES ENCOMBRANTS :

Des dépôts sauvages sont encore malheureusement trop souvent constatés.
Ces incivilités portent atteinte à l'environnement, favorisent la prolifération des nuisibles et ternissent l'image de notre commune.

La loi n'établit pas de liste des encombrants, mais en pratique il peut notamment s'agir des choses suivantes :

Meubles (table, chaises, armoire...)
Matelas et sommiers
Appareils de gros électroménager (lave-linge, réfrigérateur, gazinière...)

Mais certains déchets bien que volumineux ne sont pas considérés comme des encombrants, notamment :

Gravats qui doivent être amenés en déchetterie
Déchets verts (herbe tondue, branchages ...) qui peuvent faire l'objet d'une collecte spécifique ou doivent être déposés en déchetterie
Pneus usagés qui doivent être repris gratuitement par votre garagiste
Bouteilles de gaz qui doivent être reprises gratuitement par le vendeur ou remises à un point de collecte
Véhicules à moteur (carcasse de voiture) qui doivent être confiés à un professionnel agréé pour traiter les véhicules hors d'usage

Nous vous rappelons qu'il faut déposer les encombrants près des conteneurs LE DERNIER MERCREDI DU MOIS (la collecte se faisant le lendemain très tôt).
Si vous devez vous débarrasser des encombrants en dehors du jour prévu (déménagement …), la solution recommandée est la déchetterie la plus proche où vos objets seront triés et valorisés.
Et si vous ne pouvez pas vous y rendre, vous avez la possibilité d'appeler le service d'enlèvement de la Métropole au 3906.

Les déchetteries les plus proches :
Levens : 877, route de Duranus – Mardi, Jeudi et Samedi de 8h-18h.
Castagniers : Chemin du Lingador – Mardi, Jeudi et Samedi de 8h-18h.
Gratuit jusqu'à 2 tonnes par an et par foyer.

SANCTIONS

Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique est puni d'une amende forfaitaire.
Si vous payez immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction), l'amende est de 68 €.
Si vous payez après ce délai de 45 jours, l'amende est de 180 €.
Si vous ne payez pas l'amende forfaitaire ou si vous contestez l'amende forfaitaire, le juge du tribunal de police est saisi. Le juge pourra notamment décider :
d'une amende de 450 € maximum
ou, si vous avez utilisé un véhicule pour transporter les déchets, d'une amende de 1 500 € maximum, ainsi que la confiscation du véhicule.



STOP AUX CROTTES DANS NOS RUES !

Petit rappel de civisme aux propriétaires canins :
Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts, les espaces de jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.
Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. Nous rappelons de ce fait la loi n° 83 629 du 12 juillet 1983 qui stipule que « dans les lieux publics ou ouverts au public, **LES CHIENS DOIVENT ÊTRE TENUS EN LAISSE ».**
En cas de non-respect de la réglementation, tout propriétaire qui ne ramasse pas les crottes de son compagnon à quatre pattes s'expose à une contravention de 3ème classe : amende forfaitaire de 68 € : (Cf Article R633-6 du Code Pénal « est puni ...le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé ...des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres... y compris en urinant sur la voie publique... »)

...Brèves...

JEAN-JACQUES CARLIN A ÉTÉ ÉLU PRÉSIDENT DU SIVOM VAL DE BANQUIÈRE, LE 19 JUIN 2020.



Le village se rafraîchit

Il y a bien longtemps que les habitants réclamaient la remise en état des signalisations et marquages au sol, c'est aujourd'hui chose faite. Dans les nuits du 26 au 28, la métropole nous a envoyé ses équipes qui ont pu repeindre tout ce qui en avait besoin, depuis La Colle jusqu'à la place de la Libération. Bravo au civisme de nos habitants, qui, malgré le désagrément occasionné, a permis que ces travaux se finissent dans les délais.

Avant



Après



Avant



Après







3 juillet 2020

Le dernier jour d'école

Avec comme invitée Mme FAMELART notre Inspectrice



Au hameau

Au village





1er septembre 2020 Rentrée des classes

À l'école communale de Baus-Roux









Et à l'école des 4 vents



Projet Troupe de Théâtre

Vous aimez le théâtre, jouer la comédie, rire et faire rire ? Voudriez-vous participer à l'élaboration des costumes, décors, mise-en scène ... ? Il y a de la place pour tout le monde (dès 10 ans). Une réunion d'information aura lieu dès que ce sera possible.

Des suggestions, des questions, n'hésitez pas à contacter **M. Geai au 06 79 018 7 01**

Ste Rosalie, St Antonin...



Fête patronale Notre-Dame du Mont Carmel à Falicon



Fête de la Ste Rosalie à Tourette Levens



Fête nativité à Colomars



Fête de la saint Antonin à Levens







C'est le 20 septembre qu'Annie Ansaldi née Fachini nous a quittée.

Elle est arrivée de Puget-Théniers en 1955 pour épouserJoseph Ansaldi dit Zeze. De leur union sont nés Jean-Marc et Christine.

Annie a eu une vie faite de discrétion et de dévouement. Elle s'est investie dans plusieurs associations comme celle des parents d'élèves du Pont Charles Albert ou du club Spiridion Grima.

D'une intelligence rare, elle a toujours été disponible pour aider les habitants à constituer des dossiers au bureau du CCAS. Elle a vécu pour et entourée des siens ainsi que des anciens du hameau avec qui elle avait plaisir à partager les fêtes.

Annie va laisser un grand vide.



C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Marceau RAYNAUD né à PLAN DU VAR en 1925, issu d'une vieille famille Roquettane de par son père, Léopold.

Il avait 19 ans quand il s'engagea dans la résistance. Enrôlé dans la 8ème compagnie des Forces Françaises de l'Intérieur (FFI-FTP), dans le maquis du Férion, il a participé à stopper l'avance des troupes allemandes.

Marié à Charline, deux filles Chantal et Carole sont nées de cette union.

Après avoir travaillé à la carrière du Pont DURANDY , il entama une activité de commerçant à Nice ou il était très estimé.

Il fut conseiller municipal de notre commune et a participé à toutes les manifestations du village et du hameau.

A la retraite il s'installa à Saint Laurent du Var, mais revenait chaque fin de semaine au village pour faire une partie de pétanque avec ses amis du cercle.

Fervent supporter de l'O.G.C.N. il ne manquait jamais de suivre les matches de son équipe préférée .

Il nous a quitté le 12 Juillet 2020 et il repose désormais dans le caveau familial au cimetière du village.



C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de François SANTICCHI.

Il faisait partie de ces quelques personnes qui ont marqué leur passage dans notre commune et surtout au hameau du Baus-Roux.

« Tchoi » comme on le surnommait a tenu avec son épouse Josette l'épicerie durant de nombreuses années sur la place, puis, à sa retraite, il s'est adonné aux plaisirs du jardinage, du vélo, et des boules.

Il s'est ensuite engagé pleinement au travers des Associations du Hameau de Baus-Roux:

Président de la section vélo de l'OCBR, il fut membre du Comité des Fêtes, membre du Club de la Lyonnaise de l'OCBR où il faisait partie de l'équipe dirigeante qui a remonté le club dans les années 90.

Président du Club du 3ème Age Spiridon Grima, il a su faire sillonner la France en voyages organisés à nos habitants avec Raymond BARBOTTO. Il a fait vivre des réveillons inoubliables à nos aînés. Jusqu'à la fin il n'a pu s'empêcher de se dépenser, sans compter.

On gardera de lui le souvenir d'un homme plein de simplicité, de dévouement, de gaité et de gentillesse.
Une pensée à Josette son épouse, Jean-François son fils et sa compagne Valérie ainsi qu'à ses petits enfants.

Naissance : Wael MEJRI le 02 AOUT 2020.

MARIAGES

Le 27 Juin : VINCENT Damien et MOREILLERAS Marion



Le 22 Août : DUTTO Sylvain et BENASSI Audrey



CLIMATISATION • VENTILATION • ÉNERGIE RENOUVELABLE • POMPES À CHALEUR • FROID

ACOTHERM

"le meilleur du chauffage et de la climatisation"





Une équipe de professionnels à votre écoute







ZAC DE ST ESTÈVE - 196, AV. SAINT ESTÈVE 06640 SAINT JEANNET

TÉL. 04 92 12 01 01 - FAX: 04 92 12 02 50

E-MAIL : N.MERLO@ACOTHERM.FR - WWW.ACOTHERM.FR

QUALIBAT • QUALIGAZ PGN PGP • AGRÉMENT PRÉFECTORAL CFC • CERTIFIÉ PAR BVQI 9001-2000